L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 17 MARS.

CHRONIQUE MUSICALE.

Le BÉNÉFICE de Mlle Levielli est annoncé pour mardi prochain. La prima-donna a choisi les *Huguenots*. Mlle Levielli est une cantatrice de race: voix, intelligence musicale, chaleur dramatique, style, elle possède à un degré éminent les qualités qui font les vrais artistes et constituent le talent. Valentine, Sélika, Léonora, Lucrèce et Rachel lui ont valu des succès qui sont l'honneur d'une carrière au théâtre.

Le public se souviendra, mardi prochain, des belles soirées qu'il doit à Mlle Levielli. Il répondra à l'appel de la bénéficiaire, et lui donnera, on peut en être certain, le témoignage de sympathie auquel elle a droit.

Nous avons eu, jeudi, avec *Guillaume Tell*, une des plus brillantes soirées de l'année.

M. Delabranche a chanté Arnold avec un éclat dont rien ne peut donner idée.

Il était admirablement en voix; aussi a-t-il produit sur l'auditoire une impression profonde.

Grâce à Dieu, voilà M. Delabranche tout à fait remis, et l'Opéra peut se flatter de posséder en lui un des artistes les plus complets de l'époque actuelle, et le seul ténor, peut-être, qui soit capable de chanter Arnold.

Les artistes de l'Opéra, voulant s'associer à l'œuvre patriotique entreprise par les résidents français de la Nouvelle-Orléans, ont ouvert une souscription dont le produit s'est élevé à la somme de $300.

Ils ont eu, de plus, la généreuse pensée d'organiser un GRAND CONCERT SPIRITUEL, qui sera donné le mercredi, 27 mars 1872.

Le programme n'est pas encore définitivement arrêté; mais il le sera prochainement. Si l'on considère de quelles ressources dispose la troupe de l'Opéra, il est permis d'affirmer qu'elle conviera le public à la plus belle solennité musicale, qui ait été donnée, à la Nouvelle-Orléans, depuis longues années.

Le sentiment du devoir accompli, et l'importance du résultat matériel auquel atteindront certainement les artistes de l'Opéra, seront pour eux une satisfaction véritable.

Les théâtres de Paris, et ceux de la province, ont, presque, tous donné des représentations au profit de l'œuvre patriotique. Le mouvement est général. Voici quelques faits propres à en donner une idée:

M. Pasdeloup a donné au Cirque national, un concert populaire au profit de la souscription patriotique.

Les artistes ont abandonné leur cachet, et la recette entière a été versée pour le rachat du territoire.

Voici le programme du concert:
Ouverture de la *Muette* (Auber).
Symphonie pastorale (Beethoven).
Air d'*Iphigénie en Tauride* (Gluck), chanté par M. Richard.
Gallia, solo, chœurs, orchestre (C. Gounod), solo par madame Miliano.
La recette s'est élevée à la somme de [illegible] fr.
La quête a rapporté 3,530 fr.
En tout: 13,430 fr.
Un joli chiffre!

L'Opéra a donné une représentation au profit de la délivrance du territoire. Le spectacle se composait de *La Favorite*, avec M. Faure, et *Graziosa*, ballet en un acte.

La recette s'est élevée à la somme de [illegible] francs 50 centimes.

La quête faite dans la salle a donné [illegible] francs.

Les quêteuses étaient:

Mesdames Gueymard, Hisson, Mauduit, Devriès, Thibault, Arnaud, Desbordes, Barbot, Beaugrand, Eugénie Fiocre, Fonta, Marante, Marquet, Pertoldi, Sanlaville.

Voici le résultat de la représentation donnée hier aux Folies-Dramatiques, pour la libération du territoire:

Recette 1,783 fr. 50 c.

Produit de la quête faite dans la salle par les dames artistes 1,809 fr. 65 c.

En plus, mademoiselle Blanche d'Antigny, qui déjà dans la quête a recueilli à elle seule 1,291 fr. 75 c., s'est engagée à verser à l'œuvre des Dames de France la recette de la représentation à bénéfice à laquelle elle a droit.

On cite un jeune homme qui a versé dans l'escarcelle de Mlle Blanche d'Antigny cinq billets de cent francs. Rien ne [illegible] patriotique comme l'aspect d'une jolie femme.

Prochainement, à Bruxelles, au théâtre de la Monnaie, concert donné au bénéfice de l'Œuvre des femmes de France.

Les artistes du Théâtre des Bouffes-Parisiens se sont engagés à jouer au profit de la souscription patriotique jusqu'à concurrence de 10,000 francs.

Parmi les nouveautés musicales de l'année 71-72, il en est une dont le succès semble se confirmer, l'*Aïda*, de Verdi.

La première représentation d'*Aïda* a eu lieu, l'an dernier, au Théâtre d'Alexandrie, qui appartient au Khédive d'Égypte. Mlle [illegible], de l'Opéra, avait été spécialement engagée, à des conditions vraiment orientales, pour créer le principal rôle de l'œuvre nouvelle.

Aïda vient d'être représentée à la *Scala*, de Milan. Les journaux de Paris ont reçu de cette représentation les détails suivants. On les lira avec intérêt, tout en faisant la part de l'enthousiasme patriotique du public milanais, qui, évidemment, a saisi l'occasion d'honorer la personne du plus illustre des maîtres de l'Italie contemporaine.

"Le succès a été immense. Verdi a été obligé de paraître trente-deux fois pour recevoir les acclamations enthousiastes du public.

A la fin de l'ouvrage, les dilettanti de Milan ont offert à Verdi un sceptre d'or du travail égyptien, pareil à celui que, dans *Aïda*, porte le roi d'Égypte.

Les décors et les costumes, qui sont splendides, reproduisent exactement ceux qui ont été dessinés par Mariette-bey pour le théâtre du khédive. Le succès le plus vif, parmi les interprètes d'*Aïda*, a été pour madame Stoltz, qui a chanté en grande artiste un rôle extrêmement touchant. Rien ne peut donner une idée de la furie du public italien pour assister à la première représentation de cet ouvrage, qui est un véritable événement musical et l'un des plus beaux fleurons de la couronne dramatique."

Le théâtre en France est toujours dans une situation difficile. Les sujets manquent; et si nous en jugeons par les articles de la presse parisienne, les premières scènes lyriques de Paris ne sont guère mieux partagées que la province.

"On ne s'est point encore occupé à l'Assemblée nationale, dit le *Courrier de France*, des subventions théâtrales.

Il n'est pas probable qu'on accorde la moindre augmentation à l'Opéra, ce qui va autoriser M. Halanzier à n'offrir au public que des reprises interprétées par des artistes insuffisants.

En outre, M. Halanzier qui, du reste, ne doit faire connaître sa décision qu'à la fin du mois de mars, aurait l'intention, si le chiffre actuel de la subvention est maintenu, de demander l'autorisation de fermer l'Opéra pendant trois mois.

Absolument comme en province.

Cela est profondément regrettable, car la prospérité de l'Académie de Musique—tel est le titre officiel du théâtre de la rue Le Peletier—intéresse le monde lyrique en général. L'Académie de Musique n'est pas seulement un théâtre, mais bien aussi une école d'enseignement, où les élèves du Conservatoire, en assistant aux représentations, viennent apprendre la pratique de leur art, et compléter par les leçons de l'exemple, l'instruction qu'ils reçoivent dans les cours du Conservatoire. Jusqu'à l'époque de la guerre franco-prussienne, l'Opéra avait une organisation unique dans le monde entier. Directeur musical, chef d'orchestre, chefs des chœurs, maîtres de chant et répétiteurs formaient un véritable état-major lyrique, décidant et réglant toutes les questions d'art et de style. Le soin avec lequel les moindres détails d'exécution musicale, de décoration, de mise en scène étaient traités, avait pour résultat ce que l'on peut appeler la véritable perfection.

Ne désespérons pas, cependant.

La crise est intense; mais elle passera, et l'Académie Nationale de Musique redeviendra elle-même.

En attendant le Théâtre-Italien se reconstitue.

La réouverture a dû avoir lieu, le 2 mars, par *Il matrimonio segreto*, de Cimarosa.

La saison sera de trois mois, mars, avril et mai. Les artistes engagés sont: Mmes Alboni, Penco, Marie Sass, Marchetti, Smeroski et Trebelli.

MM. Gardoni, Fraschini, Mongini, Nicolini, Graziani, Verger, Colonnese, Baggio et Fioravanti.

M. Vianesi, qui a été, sept ans, chef d'orchestre du Théâtre-Italien de Saint-Pétersbourg, remplira les mêmes fonctions à Ventadour.

Je sors de l'Opéra, après la première représentation de *Don Pasquale*. Il me serait fort agréable de parler, aujourd'hui, tout au long, d'une œuvre qui est un modèle du genre, et sur laquelle les années ont passé sans lui rien enlever de sa fraîcheur. C'est un plaisir que je remets... à bientôt.

Mais je veux constater l'excellent accueil qui vient de lui être fait par l'auditoire, et le franc succès de ses interprètes.

C'est dans ce même rôle de Louise, que Mme Durand parut, il y a trois ans, pour la première fois, devant notre public. Brignoli, est assurément un artiste de talent; mais il avait l'habitude de se réserver, dans les annonces et sur les affiches, la part du lion: *Ego nominor leo*. Cependant, dès le premier acte de *Don Pasquale*, l'auditoire reconnut dans la jeune *prima-donna* qui venait de le charmer, la véritable étoile de la Compagnie.

Mme Durand a retrouvé, hier soir, le succès d'il y a trois ans. A vrai dire, on ne saurait imaginer une Norina plus gracieuse, ni plus séduisante. Elle a autant d'élégance dans la personne, que de vivacité et d'expression dans la physionomie et de mutinerie dans l'allure.

Elle joue ce rôle aimable avec un naturel charmant, et en possède les bonnes traditions. Aussi bien, elle le chante en cantatrice de grande école, et d'une voix dont le timbre est exquis de pureté et de fraîcheur.

Elle a prouvé que, pour se faire applaudir, il n'est nul besoin de recourir à l'exagération des effets, ni au déploiement excessif de sonorité. C'est par la simplicité et le naturel, c'est-à-dire par l'art véritable que la charmante cantatrice atteint au but.

Le rôle d'Octave a aussi valu un grand succès à M. Blum. Ce sympathique artiste a chanté la célèbre sérénade avec une grande élégance de style et d'une voix dont le charme était pénétrant.

Don Pasquale est un basse buffa italien des plus caractérisés. Le genre est peu familier à nos artistes français. M. Périé, à mon sens, n'a que plus de mérite d'avoir interprété, comme il l'a fait, le rôle du vieux barbon. Il y a beaucoup d'entrain et de verve, et le joue en bon comique.

J'ai d'autant plus de plaisir à constater son succès, que cet excellent artiste n'est pas de ceux auquel l'emploi, qu'il occupe, d'ailleurs, si dignement sur notre scène, procure souvent l'occasion d'obtenir le succès auquel lui fait droit son talent.

M. Solve est un peu dans le même cas que M. Périé. Mais, comme son camarade, toutes les fois qu'il a eu à interpréter un premier rôle, il l'a fait à son honneur, et à la satisfaction du public et de la critique. Il a de l'entrain et de la bonhomie dans le rôle du Docteur, et sa belle voix, dont l'émission est franche et le timbre sympathique, est extrêmement agréable à entendre.

Donc, succès sur toute la ligne, et rappels à la fin du deuxième et du troisième acte.

P. S.—Aujourd'hui, dimanche, *la Juive*, grand opéra en cinq actes, avec MM. Delabranche, Coulon, Jourdan et Solve, Mmes Levielli et Durand.

Lundi, *Don Pasquale*.

Mardi, bénéfice de Mlle Levielli, les *Huguenots*.

INDUSTRIES LOCALES. — Nous ne pouvons qu'applaudir à la création d'industries nouvelles dont l'établissement parmi nous a pour objet de nous affranchir de notre dépendance envers les autres grandes villes de l'Union. Nous devons, à ce titre, signaler aujourd'hui un établissement qui promet de prendre un développement rapide. Il s'agit de la manufacture du Sirop et Tonique de MM. G. H. SMITH & CIE., rue Baronne, manufacture qui s'étend de la rue Baronne jusqu'au Mechanic's Institute, rue Dryades. Les ateliers et le laboratoire occupent un espace considérable et la fabrication y est en pleine activité sur une échelle très étendue, car cette maison a déjà des relations d'affaires avec la moitié des Etats de l'Union. Le Sirop et Tonique est préparé, nous assure-t-on, suivant une formule strictement scientifique, avec un produit végétal de nos cyprières *qui n'a jamais été utilisé*, et qui est reconnu comme un dépuratif du sang et un remède pour les maladies scrofuleuses. Les personnes qui ont essayé les produits de cette manufacture déclarent qu'ils ont un grand mérite. Des agences ont été établies à Memphis, Cincinnati, St-Louis et dans d'autres villes importantes, car la demande augmente rapidement.

☞ Que de maladies deviennent graves parce qu'elles ont été négligées à leur début! Nous pouvons compter parmi ces maladies tous les rhumes, toutes les toux d'irritation ou autres, enfin toutes les affections de poitrine. Combien il eût été facile d'y remédier en s'y prenant de bonne heure! Ces affections ont empiré faute de soins. Mais aujourd'hui, il ne faut plus désespérer de ceux qui en sont atteints. Nous avons le Baume pectoral aux Navets indiens qui les guérit comme par enchantement. Ce Baume se vend à la pharmacie Laplace, 23 et 25 rue des Champs-Elysées, et dans les principales pharmacies de la ville.

AVANTAGES OFFERTS AUX ACHETEURS DE PIANO.—Les personnes qui ont besoin de pianos feront bien de mettre à profit l'occasion que leur offre M. Louis Grünewald, 129 rue du Canal. Voir son annonce dans une autre colonne.

COLLÈGE COMMERCIAL DE DOLBEAR. — Ce Collège, situé maintenant rue du Canal 201 et 203, donne une éducation *complète* dans le plus bref délai possible. Les dames et les messieurs sont invités à aller voir le vaste local et les salles d'étude.

La souscription en France.

LES RICHES OFFRANDES.

A Epernay une seule famille, la famille Moët et ses alliances a souscrit pour 112,000 francs.

Mme veuve Cartier, M. Charles Cartier, juge suppléant, et Mme Charles Cartier souscrivent pour $10,000 francs aux 500 millions et 10,000 francs au premier milliard versé.

M. Potron, ingénieur civil, verse 2,000 fr. comptant et s'engage à souscrire pour 20,000 fr.

M. Chevalier, rue de Rivoli, 216, verse 5,000 francs ferme, et 15,000 francs aux 500 millions.

M. Bischoffsheim, 17, boulevard Malesherbes, s'engage à verser à la Banque de France, comme contribution volontaire aux trois milliards à payer pour la libération du pays, pour chaque 100 millions *encaissés* la somme de 10,000 francs, en sorte que si les trois milliards se complètent, il y contribuera pour 300,000 francs.

Le *Courrier de Jonzac* nous apprend que Mme la comtesse Duchatel s'est inscrite à Jonzac pour une somme de *cent mille francs* pour la libération du territoire.

MM. Vernes & Cie. ont déposé entre les mains du comité des dames du 9e arrondissement, pour la libération du territoire, une souscription de *cent mille francs* (100,000).

LES SOUSCRIPTIONS.

Au Hâvre, la souscription s'élevait le 25 février à 2,062,732 fr.

La souscription ouverte dans les bureaux de la Chambre de commerce de Bordeaux atteignait, le lundi 19 février, à 5 heures du soir, la somme de 1,055,129 fr. 20 c.

La liste du *Temps* s'élevait le 24 février à 432,807 fr.

La souscription vient de s'ouvrir à Limoges. Elle débute par un premier total d'offrandes et d'engagements s'élevant à 140,000 fr.

Calais donne à l'heure actuelle 119,368 fr. 20 c. Saint-Pierre lès-Calais arrive à 59,000 fr. Le *mouton patriote* va faire le tour de France, après avoir produit dans sa commune natale un millier de francs pour la libération du sol. Celui-là n'est-il pas prophète en son pays!

La première liste de souscriptions recueillies à Elbeuf par les dames du comité donne un total de 185,679 fr. 75.

A Epernay, la quête faite dans la rue du Commerce a produit dès le premier jour la somme de 148,000 fr.

A Tours, la souscription dépasse actuellement le chiffre de 320,000 fr. A Orléans, 300,000.

A Rodez, 70,000 fr.; à Sedan, 300,000 fr.; à Valenciennes, 200,000 fr.; à Nevers, 400,000 fr.; à Lunéville, 150,000 fr.; à Toul, 100,000 fr.

Le total des trois premières listes de la ville de Caen s'élève à 167,919 fr.

Les habitants de Charmes (Vosges) ville de 3,000 habitants fortement éprouvée pendant la guerre et actuellement occupée par les Prussiens, ont souscrit en trois jours pour 38,935 fr., sans compter les bijoux offerts.

Un trait splendide! Les journaux d'Orléans rapportent que lorsqu'on s'est présenté à l'établissement des filles pauvres, sourdes et muettes, elles donnèrent toutes leurs économies, et celles qui n'avaient pas d'argent se dépouillèrent de leur dé à coudre. Quand les pauvres donnent de la sorte, la conduite des riches est toute tracée.

ÉTRANGER.

A Bruxelles, le 23 février, la liste des souscriptions atteignait le chiffre de 54,000 francs.

La Société française de Bienfaisance à Londres a pris l'initiative d'une souscription pour la libération du territoire. Un comité central s'est réuni sous la présidence de M. Rimmel, et les membres présents, avant tout appel adressé au public, ont personnellement souscrit, séance tenante, une somme de cinquante mille francs. On espère que la souscription de la colonie française à Londres atteindra un chiffre important.

Une bien excellente nouvelle nous est apportée par le *Journal de Bucharest*. Voici ce qu'on lit dans son numéro du 11 février:

"L'appel que nous avons publié pour la libération du territoire français a été entendu. M. le colonel Haralambie, ancien lieutenant princier, nous a prié de l'inscrire sur la première liste de souscription pour une somme de 1,000 francs. Une dame qui désire, pour le moment, garder l'anonyme, s'est également inscrite pour 1,000 francs. M. [illegible] Bengesco nous manifeste l'intention de faire une conférence avec une entrée payée dont le produit serait versé à la même œuvre.... De divers côtés, on nous annonce des soirées artistiques, des représentations dramatiques."

Ce mouvement n'a rien qui nous étonne [illegible] 500,000 francs pour les victimes de la guerre. La générosité roumaine [illegible].

55, 55, 55.—Achetez une belle machine à coudre améliorée de Grover & Baker au nouveau local succursal de l'agence de vente rue Royale, 155.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No 105, de la rue du Canal.

PALE CREAM ALE.—C'est le nom de l'excellente bière que M. M. F. Stürcken fabrique dans son établissement de la rue des [illegible], entre les rues Conti et St-Louis. Nous pouvons en parler savamment, M. Stürcken nous ayant mis à même d'apprécier *de gustu* le produit de sa brasserie. Ce produit est hors ligne et nous disons hardiment que nous n'avons jamais rien bu de plus agréable. Cette *Pale Cream Ale* a un goût parfait. Elle est, comme son nom l'indique, blanche et crémeuse, et en outre fort légère, et la mousse abondante qui l'accompagne donne un attrait suprême à cette boisson favorite. Nous remercions M. Stürcken de la barrique qu'il nous a envoyée. On en trouve le contenu si bon qu'il sera bientôt écoulé et nous espérons que cette consommation rapide contribuera à la réputation de cette bière réellement supérieure.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES JEUNES GENS.—Nous avons reçu une invitation pour assister au bal que cette Société doit donner le mardi, 19, jour de la St-Joseph, dans la salle des Odd-Fellows. Nos remerciements au comité.

MODES PARISIENNES. — Nous appelons l'attention de nos lectrices sur l'annonce de la maison Olympe, qui vient de recevoir, par le steamer *Vandalia*, les dernières modes parisiennes de printemps. Nous devons mentionner particulièrement le fait que madame Olympe compte, à partir de lundi jusqu'à la fin de la saison, écouler au-dessous du prix coûtant une grande partie de son assortiment pour faire place aux marchandises qu'elle compte importer pour l'automne prochain.

MAISON THEODOR DANZIGER AND SON. — Nous engageons nos lectrices à parcourir la longue liste d'articles que cette maison populaire offre à sa clientèle et au public à des prix réellement avantageux. Nouveautés de tout genre, soieries communes ou riches, articles de toilette, de mercerie, de fantaisie, de ménage, bonneterie, dentelles, ombrelles, écharpes, cravates et gants, il y a de quoi répondre à tous les besoins et à tous les goûts, et la modicité des prix ne saurait manquer d'attirer au magasin de MM. Danziger une foule nombreuse de visiteurs et d'acheteurs des deux sexes.

NOUVELLES MARCHANDISES.—La maison McGibbon & Co., rue du Canal, 141, au coin de la rue Bourbon, vient d'ouvrir un assortiment varié d'articles de parure du dernier genre, pour lesquels un seul prix est demandé. Excellente méthode et que le commerce entier devrait adopter. Non seulement elle fait naître la confiance dans l'esprit des acheteurs, mais encore elle épargne le temps, et personne n'a l'idée de marchander parce que cela est inutile. Du reste, les prix de la maison McGibbon sont très modérés, comme cela se voit toujours dans les magasins où l'on ne surfait pas.

A DES PRIX RAISONNABLES.—Ces mots en valent beaucoup d'autres et même plus que beaucoup d'autres, car on ajoute ordinairement foi aux engagements modérés. Ce langage est celui de la maison Barrière, rue du Canal, 133, qui annonce aujourd'hui, dans nos colonnes, pour lundi, l'ouverture d'un stock de marchandises tout à fait nouvelles, qu'elle vendra à des prix très raisonnables. Les mots sont bons à répéter.

GRAND DÉBALLAGE DE MARCHANDISES SÈCHES.—M. J. Turcotte, rue du Canal 158, au coin de la rue Baronne, et MM. Turcotte & Larose, au coin des rues Ste Anne et Chartres, annoncent à leurs clients et au public en général qu'ils viennent de recevoir un assortiment magnifique d'articles de printemps et d'été, achetés aux encans de New York, et qu'ils peuvent céder à des prix défiant toute concurrence. Ils ont aussi une grande variété de marchandises bonnes pour les habitations.

MAGASIN ST-PHILIPPE.—Ce magasin, situé au coin des rues Royale et St-Philippe, a reçu tout récemment un très brillant assortiment de marchandises sèches dont on trouvera une liste dans nos annonces. Le magasin St-Philippe a une vieille réputation et nous n'avons pas besoin d'ajouter que le bon marché est sa règle suprême.

EAUX MINÉRALES.—Les eaux minérales opèrent souvent des guérisons merveilleuses, cela est incontestable. Eh bien, pour en trouver de bonnes, il faut aller au grand dépôt de MM. Frederickson & Harte, chimistes et droguistes, rue du Canal, 189, qui sont toujours pourvus des eaux les plus estimées et surtout des eaux de Vichy, dont la puissance et l'effet sont connus du monde entier. Voyez l'annonce.

SAUCISSONS DE BOULOGNE.—M. Ant. Lanata, rue Jefferson Nos 9 et 11, vient de recevoir, par le steamer *Vandalia*, des saucissons de Boulogne, tout frais et de choix. Avis aux amateurs de ce mets recherché.

☞ La machine à coudre de Grover et Baker a reçu quatre fois plus de prix, depuis ces dernières années, que toutes les autres ensemble. Allez la voir à la nouvelle succursale, No 189 rue Royale.

BANDAGES ET PELOTES.—Un de nos bons pharmaciens, M. Griffo, rue Royale No 285, annonce qu'il vient de recevoir, par les derniers steamers, un assortiment complet de bandages herniaires et de pelotes anatomiques, venant des premières fabriques de Paris. Ces articles seront vendus à des prix très modérés, et M. Griffo se charge de faire lui-même l'application des bandages.

DIVERS. DIVERS—Nous appelons l'attention du commerce sur l'annonce de la maison G. Pascal & Co, rue Poydras, 74 et 76, qui a à vendre des comestibles de l'Ouest de première qualité, tels que jambons, plats-côtés fumés et autres viandes salées. La même maison vend aussi du whiskey rectifié et du vieux Bourbon, du Catawba, et divers autres articles de premier choix. Voyez l'annonce.

UN NOUVEAU PLAN D'ASSURANCE SUR LA VIE. — Nous appelons l'attention des personnes qui désirent faire assurer leur vie ou celle de leurs enfants ou pupilles, sur l'exposé du plan tout-à-fait nouveau de la Compagnie Mutuelle d'Assurance sur la Vie, du Globe, dont M. C. M. Wilcox est l'agent général. Le système est basé sur la réserve des dividendes. Le résultat est que l'assuré qui a survécu peut, au bout de dix, quinze ou vingt ans, réaliser ce qu'il a versé avec un fort beau bénéfice.—Lisez l'annonce.

CONSULTATIONS MÉDICALES.—Le Dr G. Colletse, membre du Collège Royal des Chirurgiens, et praticien éminent de Londres, vient de s'associer avec le Dr S. H. Bitler, de l'école allemande de Médecine de Berlin, et de s'établir, rue Carondelet No 32 où il donnera aux messieurs et aux dames, des consultations gratuites, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, et le dimanche de 10 heures à midi. Le Dr Colletse a de la réputation et traite d'une manière spéciale tous les cas de fièvre, toutes les affections de poumons et les maux de tout genre.

CONFISERIE.— Ce n'est pas seulement par la fabrication des candis que se distingue la grande confiserie de Norman & Reiss, rue Vieille-Levée, 121 et 123; elle fournit aussi à la consommation toute espèce de chocolats, les bonbons les plus fins et tout ce qui appartient au commerce de la confiserie en général. Ses gâteaux sont réputés comme tout-à-fait supérieurs et la vérité est qu'ils sont dignes de leur réputation. La maison Norman & Reiss a toujours en main une fort belle collection de boîtes de fantaisie, qu'elle vend au plus bas prix du marché, ainsi qu'une très riche collection d'articles pour feux d'artifice. Voyez l'annonce.

VINS FINS, LIQUEURS, ALE, &C. — On trouvera toujours un assortiment varié de vins fins, de liqueurs, de cordiaux, d'ale et de porter, et d'excellent cognac à huit piastres le gallon au magasin de M. Ernest C. Villeré, rue de la Commune No 159, au-dessous du bureau de la Compagnie du Gaz.

☞ Pour la commodité de ses amis du Deuxième District, l'agent des machines à coudre de Grover et Baker a établi un dépôt succursal pour la vente de ces machines rue Royale, 189.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 105 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

— On commence à se demander, en Prusse, dit le *Courrier de France*, ce que deviennent les sommes considérables versées par la France, et la presse allemande s'inquiète des refus persistants par lesquels le gouvernement répond aux demandes d'indemnité qui lui sont adressées, soit par les communes, soit par les particuliers. [illegible] peut-être la ruine de la monarchie allemande.

Comment, ces bons Allemands veulent savoir ce que devient l'argent? Voyez-vous ça!

— L'auteur de cette comédie féconde en [illegible], M. Victorien Sardou, vient de quitter Paris. Il se rend à Monaco d'abord, où il présentera au prince ses excuses de l'avoir mis en scène sous le nom de Fistulina. De là il descend en Italie, avec l'intention de visiter entièrement [illegible] et de voir tous les musées et les palais et de commencer quatre mois [illegible]

FEUILLETON.

[illegible]

PAR A. DE GONDRECOURT.

XXIV

LA CHAMBRE NUPTIALE.

Le baron ouvrit sa tabatière, prit une prise en homme sensuel, releva la tête, passa sa langue sur ses lèvres, et dit d'une voix mielleuse:

— Votre âme.

Frappé de terreur, le comte Gennoni se leva brusquement:

— Mon âme! dit-il, et que voulez-vous en faire?

— Que vous importe? répondit le baron, en rabattant ses lunettes sur son nez, vous avez la manie de questionner, et c'est tout juste poli, mon cher monsieur.

Le comte se rapprocha de la porte du cabinet, et [illegible] un violent effort [illegible]

— Voilà donc le secret de cette protection dont vous m'avez entouré...... Te voilà donc démasqué, Satan! tu avais juré ma perte, et j'ai presque succombé à tes tentations.... Mais, cède maudit et confus, car si tu m'as mis au bord de ma tombe, l'éternité m'appartient, et je t'aurai vaincu..... Adieu, je vais mourir.

— Ah! ah! ah! fit le baron, en riant avec cynisme...... vous me prenez pour Satan? Plaisante folie!.... Ah çà, mon cher, est-ce qu'il y a encore des diables dans ce siècle?

— Mais qui êtes-vous donc? s'écria le comte en faisant un pas sur le vieillard.

— Encore une question? Vous êtes incorrigible. Ce que je suis? je suis le baron de Wachenheim, ancien capitaine aux dragons de Latour, membre de l'Institut, correspondant de toutes les Académies d'Europe, continuateur des œuvres du savant Paul Guérin, légitime héritier de sa gloire, et votre ancien ami..... vous voyez que je ne suis pas le diable!

— Est-ce tout? demanda Guérin impatienté.

— Non..... je suis la personnification de la fatalité, comme vous la faiblesse humaine personnifiée; vous venez à moi et je vous attends..... je suis encore un pauvre marchand d'armes à feu, et je vous offre, au prix bien modique de votre âme déjà souillée, ces pistolets merveilleux..... les prenez-vous? je ne suis pas juif et ne vends pas cher.

— Non.

— Vous les prendrez, cependant.

— Jamais, dit le comte en ouvrant la porte.

— Je vous attendrai, ici, jusqu'à huit heures demain matin, cria le baron, en ramassant son équerre et son compas pour se remettre au travail.

Le comte Gennoni retrouva son cabriolet, place Saint-Michel, et rentra à son hôtel. La nuit qu'il passa fut affreuse; il se mit en prière, pour vaincre son agitation, mais la prière ne le calma point, car il semblait être abandonné de Dieu.

Lorsque le jour vint frapper ses rideaux, le comte cédant au souvenir de Corinne, appela Quito et lui dicta trois lettres, dont deux à M. de Saint-Valery et à un autre témoin, pour les prier de le venir prendre à neuf heures et demie, et la troisième à mademoiselle de Moncal pour lui faire d'éternels adieux.

Les pensées que le malheureux renferma dans cette dernière lettre lui arrachèrent des larmes de rage et de douleur, et lorsque son secrétaire lui en fit la lecture, il s'élança sur le papier, le mit en pièces, demanda sa voiture, et se fit conduire chez le baron.

A dix heures moins quelques minutes, le même jour, un wurtch, attelé de deux chevaux magnifiques, stationnait à cinq cents pas de la barrière de Clichy, à l'embranchement de la route et d'un petit chemin de traverse, qui se perdait derrière un massif d'arbres.

Le comte Gennoni et ses deux témoins étaient descendus de voiture et fumaient d'excellents cigares, en attendant le marquis d'Averos. Ces messieurs étaient en grande toilette de cérémonie; car le comte devait, à l'issue du duel, se rendre à l'hôtel de Moncal, et de là à la mairie et à l'autel.

— Hé! hé! dit Saint-Valery, le marquis ruiné se serait-il fait limer les ongles? Dix heures sonnent à toutes les horloges.... on ne fait pas attendre ainsi trois gentilshommes!

— Vous verrez que le pauvre diable n'aura pas eu de quoi prendre un fiacre, dit le second témoin.

— Nous sommes cependant pressés, ajouta le comte.

— Nous fripons nos habits à cette poussière..... Messieurs, encore cinq minutes et le marquis est déshonoré.

— Partons-nous? demanda le second témoin.

— Il faut être généreux jusqu'au bout, interrompit Gennoni.... Un jour comme celui-ci doit me trouver clément en tout point.... Patientons.... Ah ça, ce marquis est-il réellement aussi fort qu'on le prétend?

— Peuh! fit Saint-Valery, il fait balle sur balle, voilà tout.

— Mais c'est déjà joli, ce me semble.

— Seconde force, oui.... mais quels coquins de pistolets vous avez pris là, mon cher; ils sont longs comme des carabines; vous ne toucheriez pas une cible à dix pas avec ces armes, qui datent, avez-vous dit?

— Du roi Louis XIII.

— J'avoue que c'est folie de se battre avec des pistolets à pierre, dit à son tour l'autre témoin, c'est vouloir vous faire tuer. De quel musée avez-vous tiré ces espingoles?

— J'ai la main faite à la détente, et l'œil au point de mire.... Vous verrez.

— Ah! voilà notre monde....

— Où ça?

— Là bas.... regardez. Je vois le marquis flanqué de deux fantassins.... Ce pauvre garçon n'aura pas trouvé de seconds.... il fait vraiment pitié.

Le marquis d'Averos s'avança, en effet, suivi de deux caporaux d'infanterie qu'il avait pris à la caserne de la rue de Clichy; il salua son adversaire avec une exquise politesse, et lui dit:

— Je vous demande pardon, M. le comte, de me présenter sur le terrain en blouse et en tenue d'ouvrier, mais j'ai une triste garde-robe, qui m'a toutefois prêté ce qu'elle a de plus gai.... Pardon encore d'être arrivé après vous, je n'ai plus de voitures à mes ordres.... Messieurs, je vous présente mes témoins, leur uniforme vaut tous vos titres.

Les seconds du comte firent une petite moue dédaigneuse.

— Eh bien, commençons-nous? dit l'un des caporaux, je dois être à la parade à midi.

— Quant à moi, répondit le comte, je suis également pressé, on m'attend....

— Et les fiancées sont généralement impatientes, n'est-ce pas, monsieur? interrompit le marquis, en souriant.... Marchez, comte, montrez-nous le chemin.

Saint-Valery prit la traverse et chacun le suivit.

Arrivés dans le bosquet de bois, les combattants et les témoins s'arrêtèrent.

— Avez-vous des armes, messieurs? demanda Saint-Valery aux militaires.

Le marquis tira un pistolet de dessous sa blouse et le remit à l'un des caporaux.

— Vous n'avez que ce pistolet? dit Saint-Valery.

— Je compte bien n'avoir pas besoin de faire feu deux fois, répondit d'Averos avec assurance.

— Soit.... Messieurs, chargeons les armes.

Les quatre témoins chargèrent deux pistolets; chacun des combattants prit le sien, et s'alla placer à vingt pas, pour marcher l'un sur l'autre et tirer à volonté.

— Il est mort, dit à l'oreille de Saint-Valery l'autre témoin du comte, pendant que ces messieurs se mettaient à l'écart.

— Qui ça? demanda Saint-Valery.

— Eh pardieu, le savant.... D'Averos n'a jamais manqué une lame de rasoir.

— Eh bien, mon cher, il a de quoi se faire enterrer...... Je n'en dirais pas autant.

A peine placé, le marquis éleva son arme au-dessus de sa tête; et sans faire un pas, il abaissa la main graduellement, fit feu, et garda sa position, le bras demi-tendu, l'arme immobile.

Les témoins du comte fermèrent les yeux et les rouvrirent aussitôt. Gennoni était debout et souriant à sa place.

D'Averos tressaillit, regarda le canon fumant de son pistolet, comme pour s'expliquer ces inconcevable maladresse; puis, dédaignant de se couvrir, il se croisa les bras et attendit.

Le comte, sans avancer, sans ajuster, jeta son coup de pistolet au hasard, dans la direction de son adversaire, et les deux soldats coururent au marquis.

D'Averos, après avoir tournoyé deux fois sur lui-même, fléchit sur ses jarrets et tomba la face sur le gazon. Relevé par les quatre témoins, le gentilhomme portugais les regardait d'un œil immobile; un filet de sang courait sur ses lèvres pâles; on enleva sa blouse: la balle du comte avait atteint la mamelle gauche, et traversé le corps de part en part. Le marquis était mort!

— Ma foi, mon brave, dit Saint-Valery, la foudre ne ferait pas mieux..... Nous allons vous envoyer un fiacre, ajouta-t-il en se tournant vers les militaires.

— Peste, mon cher comte, onze heures moins le quart! nous n'avons que le temps d'arriver rue Grenelle; en route!

Une demi-heure après cet événement, le wurtch du comte Gennoni entrait avec fracas dans la cour de l'hôtel de Moncal, déjà encombrée d'équipages. Les chevaux du comte étaient fumants et haletants, car ils avaient traversé tout Paris au galop.

L'heureux fiancé courut baiser la main de Corinne, et reçut les plus aimables reproches sur son peu d'empressement.

— Ne le grondez pas, mademoiselle, dit le baron de Wachenheim, en lançant au comte un regard: il arrive de si loin!

— D'où venez-vous donc, mon ami? demanda la belle curieuse.

— Je vous le dirai.

— En pardienne, il revient tout bonnement de l'autre monde.

— Je ne comprends pas.

— Après la messe vous comprendrez; il y a des confidences qu'on ne fait qu'à sa femme..... Mais madame de Moncal donne le signal du départ.... Vous, Corinne, donnez le bras [illegible]

[illegible]

Corinne, parée de son titre d'épouse comme d'un diadème, était rayonnante. Penchée au bras de son mari, elle parcourait les appartements, accueillant et rendant les saluts avec cette aisance et [illegible] abandon de la vierge, dont la blanche couronne et l'innocence doivent se flétrir à la fois.

Au retour de l'église, il y avait un grand déjeuner de famille et d'intimes, et la réunion avait été prolongée jusqu'à la nuit. [illegible]

[illegible] longtemps pris le bras [illegible] et lui avait bien des [illegible]

— Eh bien, mon ami, m'avais-je [illegible] de vous prédire que ce mariage [illegible] rait, que vos vœux seraient comblés.

Le comte, se rappelant ce que [illegible] dit le baron, avait admiré la générosité [illegible]

[illegible]

On fut au signal [illegible]: on entendit [illegible] la voix des laquais annonçant les [illegible]

M. de Cornay et Madeleine vinrent serrer la main de Paul et s'éloignèrent. M. de Wachenheim s'approcha de Gennoni, et lui [illegible] sur l'épaule:

— Au revoir, mon cher.

— Au revoir, répondit le comte en tressaillant à la voix sardonique du baron.

— Avouez que mes pistolets sont excellents.... Vous voilà dorénavant à l'abri de toute provocation.

— Je veux être pendu si quelqu'un vous cherche noise, après votre exploit de ce matin..... Allons, je vois que je vous gêne, heureux jeune homme! Que vous devez être joyeux!..... La vie est souvent bien courte, bonsoir.... Je suis le dernier chez vous, Dieu me pardonne!

— Un mot encore, monsieur, je vous prie.

— A vos ordres.

— Vous tenez à ce que ma joie soit complète, n'est-ce pas?

— Comment donc? en douteriez-vous?

— Je veux vous croire.... eh bien, dites-moi que votre pacte est une plaisanterie.... une bonne plaisanterie, pleine de sel et d'enseignement à la fois.

(*A continuer.*)

FRANCE.

BULLETIN POLITIQUE.

Nous lisons dans le *Journal du Hâvre*, du 26 février:

L'événement du jour, c'est la nomination de la commission chargée d'examiner le projet de loi présenté au nom du gouvernement, par M. V. Lefranc. Une correspondance de Versailles nous transmet comme suit les résultats de cette élection:

Sur 15 commissaires 9 sont défavorables au projet, 6 seulement lui sont favorables.

Il n'est pas inutile de rapprocher l'addition des voix obtenues, dans les bureaux, par les adversaires du projet de M. Victor Lefranc, du vote qui a eu lieu, samedi, en séance publique, sur la validation de l'élection de M. Dorsunancourt, dans le Nord, et où se sont dessinés de nouveau, les partisans et les adversaires du régime monarchique: il y a encore ici le partage presque égal des membres de la Chambre (291 contre 301), c'est-à-dire, preuve d'impuissance complète, car il est impossible à une majorité aussi faible de faire accepter au pays, avec l'autorité nécessaire, les grands principes de réorganisation intérieure, sur lesquels l'Assemblée devra bientôt être appelée à se prononcer.

Un fait significatif, qui vient de se produire, pourra, à cet égard, donner sérieusement à réfléchir aux membres de l'Assemblée. La commission d'initiative parlementaire, appelée à examiner les diverses propositions concernant la dissolution de l'Assemblée, ne s'est prononcée, pour rejeter ces propositions, qu'à une voix de majorité: dix contre neuf. Lorsqu'un corps délibérant en arrive à être ainsi divisé sur la question de sa propre existence, son heure semble venue. Et, dans une telle situation, est-il vraiment possible qu'une Assemblée n'ayant plus foi en elle-même, cherche à revendiquer le pouvoir constituant? Ne serait-ce pas entacher la Constitution qui en sortirait, d'un vice originel?

On sait, d'ailleurs, aujourd'hui, que la fameuse "fusion parlementaire" n'a pas réuni, à beaucoup près, le nombre d'adhérents sur lequel on avait compté. C'est l'*Union* qui l'avoue officiellement par la note suivante:

"Nous avons annoncé, hier, une dépêche de Versailles, les manifestes parlementaires ne seront pas publiés.

"Nous croyons savoir que 224 signatures ont été réunies: 70 députés auraient adhéré à la lettre du centre droit et 154 au programme de la droite."

Total, 224 adhésions, réparties sur deux programmes absolument inconciliables. Tel est le résultat de la "fusion parlementaire."

Il ressort, en outre, de la note de l'*Union* que, décidément, les manifestes ne seront pas publiés.

L'*Union* et ses pairs affirment toujours, d'ailleurs, que "le Roi" répudie toute cette intrigue et qu'il reste ferme en dehors de tout compromis sur le terrain où il s'est placé par ses manifestes. Et la feuille cléricale ajoute:

"Il a un territoire du 5 juillet 1871 et du manifeste du 25 janvier 1872; c'est lui qui nous livrera [illegible] pouce du territoire, une pierre de la forteresse! On le prendra [illegible] tel qu'il veut être: un libre de régner selon ses besoins, ou digne dans la gloire de son exil d'avoir eu le bonheur de nous sauver. Que la France soit avec lui sous le drapeau; mais si elle préfère la république, qu'un autre tienne la république."

La presse républicaine, à l'occasion de l'anniversaire du 24 février, a publié divers articles en souvenir de Révolution de 1848. Voici la conclusion de celui par lequel la *République française* a célébré la conquête du suffrage universel:

"La logique inflexible obligera tout le monde à confesser que le suffrage universel ne peut vivre que par la République. Et comme nul ne peut détruire désormais le suffrage universel, c'est la République qui doit nécessairement survivre à toutes les combinaisons factices, à toutes les surprises passagères, à toutes les tentatives impuissantes.

"Instrument créateur de la meilleure forme de gouvernement, le suffrage universel est en même temps l'agent précieux des transactions nécessaires entre les intérêts divers. C'est le suffrage universel qui décidera librement et utilement entre les réclamations légitimes du travail et les intérêts sérieux du capital."

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 16 mars 1872.

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché monétaire. Les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales ont cotés, dans les rues, à 10 à — pour cent par an et ceux du second ordre à 12; les billets de commerce No 1, sans garanties collatérales, à 10 à 11, et ceux de second ordre à 12 à 15. Le papier hypothécaire à 10 pour cent par an le No 1 et — à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 110 1/4 à 110 1/2 contre 110 1/4 à New York et fermé à 110 1/8 à 110 1/4 contre 110 1/8 à New York. Le marché a été assez animé. Les transactions comprennent $1000 et $1000 à 110 1/8, $20,000 à 110 3/8, $10,000, $15,000 et $45,000 à 110 1/4, $15,000 à 110 5/16, $1000, $11,000 et $24,000 à 110 3/8, $15,000 à 110 1/4 à 110 3/8, $10,000 à 110 1/8.—Dans l'argent, $500, en demi-piastres américaines, se sont vendues à 105 et $5000 à 106 1/2. Nous cotons les demi-piastres mexicaines à 107 1/2 à 108 1/2, les piastres mexicaines à 5 1/2 à 4 de prime sur l'or.

Il y a eu moins d'animation dans le change étranger; les opérations, cependant, ont atteint 60,000 livres, dont 3000 connaissement à 119 3/4, 3500 à 119 7/8, 4000 clear à 120 à 120 1/8, 1500, 1500, 5000, 2500, 4000 et 10,000 clear No 1 à 120 1/8, 6000 connaissement au même taux, 3000 clear No 1 et 6000 connaissement et clear à 120 1/4, 10,000 de banque à [illegible] 1000 et 1209 de banque à 121.—Dans les francs, 25,000 en change de commerce No 1 à 4.72 1/2.—Nous cotons le sterling à 119 7/8 à 120 1/4 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 120 3/4 à 121 le change de banque.

Le change américain a été plus faible dans les forts montants, mais les taux des comptoirs n'ont pas varié. Les banques ont tiré sur New-York, pour remises, à 3/8 de prime. On a vendu $40,000, en change de commerce, à vue, sur New-York, au pair, $20,000, en change de commerce et $30,000 de banque à 1/8 de prime, $40,000 en change de commerce, $10,000, $10,000, $20,000, $20,000 et $100,000 de banquiers et $20,000 de banque à 1/4, $10,000, sur Providence, à vue, au pair, $10,000, sur Boston et $20,000, sur St-Louis, à 1/8 de prime.

Dans les checks en or, sur New-York, $10,000 en change de commerce, au pair et $10,000 de banque à 1/8 de prime. Le taux des banques, pour remises, a été de 1/8 de prime.

Il s'est vendu à l'encan aujourd'hui, par l'entremise de MM. Gardey & Co., 50 actions de la compagnie de Navigation du canal Carondelet à $67.—A l'amiable, 25 actions de l'Atmospheric Propelling Co à $25, 100 à $25 75, 10 à $20 1/2 de la banque Nationale de l'Etat à $65 75; 500 (privilégiées) de la compagnie de levées de la Louisiane ($2 50 payées) à 12 1/2, 100 et 800 dito à $5 25; 15 de la banque Hibernia à $127 25; 15 de la banque du Sud et 30 de la banque Teutonia nationale à $110. Hier, outre les ventes annoncées, 241 actions de la compagnie de levées à $5 25, et 50 de la compagnie d'assurance Factors' and Traders' [illegible].

$3,000 de bonds sept pour cent de la ville ont changé de mains à des conditions particulières; $5,000 de mandats de la police métropolitaine à 86, $2,000 dito à 86 1/2; $5,000 de certificats d'allocation de la ville à 86 1/4, $5,500 à 86 1/2; $1,500 de nouveaux mandats de l'Etat à 86, $10,000 d'anciens mandats de l'Etat à 74 et $10,000 à 74 1/8.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi, 16 mars 1872.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6800 balles en partie aux taux antérieurs, mais pour la plupart à une hausse irrégulière de 1/4 à 1/2 c et fermant [illegible]

[illegible]

Inférieur	13 ...	—
Low ordinary	18 ...	—
Ordinary	19 ...	—
Good ordinary	20 1/4 ...	21—
Low middling	21 1/4 ...	21 1/2
Middling	22 ...	22 3/4
Good middling	[illegible]	[illegible]
Strict middling	23 1/4 ...	23 1/2

SUCRE—Stock faible et bonne demande. [illegible]

MÉLASSE—Le stock est faible et les bonnes qualités sont en demande. [illegible]

FARINE—Le marché est calme. [illegible] milles $10 à $25 le baril. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à [illegible] 300 barils, dont 25 de superfine à $[illegible], [illegible] de commune à $5 50, 75 [illegible] extra à $7 25, 25 do à $7 37 1/2, [illegible] extra à $7 50, 100, 100 de triple extra à $[illegible], [illegible] do à $8 1/2, 50 et 50 do à $[illegible], [illegible] triple extra à $8 75, [illegible] de choix à $9 75 et 250 de choix à [illegible].

MAIS—Stock [illegible] demande.—Ventes de [illegible] jaune et mélangé à 73c, [illegible] mélangé à 80 c, 300 et 500 de blanc à [illegible] le boisseau.

AVOINE—Stock faible et bonne demande. Ventes de 150 sacs, dont 300 à 58 c, 250 de choix de Galena à 59 c, 200 et 300 à [illegible].

[illegible]

FOIN—Le marché est presque dépourvu de foin, vente de 100 balles de prime St-Louis à $35, 250 do à $36 et 47 à $35 le tonneau.

PORC—Calme, 75 et 100 barils de vieux [illegible] vendus $[illegible] le baril. Détail à $13 75 le baril.

BEURRE—[illegible] le beurre de choix de [illegible] 35 à 37 c, Goshen [illegible] à 37 c la livre.

JAMBONS—[illegible] sont cotés 16 [illegible] à 17 1/2 la livre. 15 tierçons vendus [illegible] à 16 1/2 c.

Marché aux Bestiaux.

[illegible], 17 mars 1872.

Arrivés, hier—[illegible] bœufs de l'Ouest, [illegible]

Vendus—[illegible] bœufs de l'Ouest, [illegible] bœufs du Texas, 75 veaux et vaches [illegible]

A vendre—[illegible] bœufs de l'Ouest [illegible] veaux d'un an, [illegible]

[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 17 mars 1872.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10½ HEURES A. M. ET DE 1 A 2 HEURES P. M.

[illegible]

B
Béhuer [illegible] Mr et Mme — Berdoux Augustine Mme
Berdère Alexandre — [illegible]
Bernard [illegible]
Berger Louis A.

C
Carlos Mme Veuve — [illegible]
Cuming [illegible]
Crisile Ignacio

D
[illegible]

E
Escalg Alban Mr

F
Fabri Luigi — Fernandez Victoriano

G
[illegible] Pietro
Gaillard [illegible]
Guillaud Louis

H
Heuger Jean

I J
Ingargiola Angelo [illegible]

K
Kennerville [illegible]

L
[illegible]

M
Marchal Jules
Michel [illegible]
Medina [illegible]

O
Otard Alexandrine Mme

P
Prato [illegible]
Père Anna [illegible]
Peltier Bernard [illegible]

R
[illegible]

S
Sagasse Théodore
[illegible]

T
[illegible]
Thierry [illegible]

V
Vergue Jean [illegible]
Villa Pierre

Z
Zeller [illegible]

G. W. [illegible], Maître de Poste.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE

Avec le concours des Amis de la France pour la Libération du Territoire Français.

Des listes de souscription sont déposées aux adresses suivantes:

Comptoir de France, 21 rue St. Louis.
A. Carrière & Cie, 31 rue Bienville.
A. Rochereau & Cie, 12 et 14 rue St. Louis.
[illegible] de la Nouvelle-Orléans.
Victor Meignan, 38 rue Bienville.
Morris Levy, 30 rue de Chartres.
[illegible]
[illegible]
N. Peuch.
Michel Lion, 157 et 160 rue Vieille-Levée.
Dame Pochelu, [illegible] rue du Camp.
Hubert & Godefroy, [illegible] rue de la Vieille-Levée.
C. Cavaroc & Cie, 7 Passage de la Bourse.
A. Walter, [illegible] rue Canal.
Hébert & Cie, angle Bienville et Chartres.
A. Dudenhefer, angle Royale et St. Louis.
A. Barbier, 39 rue Bourbon.
L. Chapotel, angle Bienville et Bourbon.
G. Rouyer, angle Toulouse et Chartres.
Th. Gelbke, angle Bienville et Vieille-Levée.
P. P. Chabert, 90 rue St. Ferdinand.
N. Bouvier, 50 rue Ste. Anne.
Joseph Leclerc, [illegible] rue Vieille-Levée.
[illegible]
Antoine Alcina, 25 rue St. Louis.
Desbons & Bonnecaze, angle St. Pierre et Royale.
Emile Levy, 91 et 93 rue du Canal.
Propagateur Catholique.
A. Simon, 15 Passage de la Bourse.
Joseph Bayle, 58 rue de Chartres.
G. [illegible], angle Polymnie et Claiborne.
Joe Chipot, (Alger).

Bureau du Bienville Oil Works Co.,
Rue Carondelet No [illegible].—A une assemblée de la Direction du Bienville Oil Works Co., qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende de 10 pour cent payable aux actionnaires, à partir du 1er avril prochain.
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1872.
A. BENJAMIN, secrétaire.
—Directeurs—
JULES ALDIGÉ, Président.
PAUL ALDIGÉ, J. A. WILTZ,
CHS. CAVAROC, E. [illegible]
14mars—1m

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company. Nouvelle-Orléans, 15 mars 1872.—A l'élection annuelle des actionnaires de cette Compagnie, tenue le 11 courant, les personnes suivantes ont été élues Directeurs pour l'année courante:
Chas. Cavaroc, [illegible]
L. E. Lemarié, [illegible]
Chs. De Boyrie, F. J. West,
P. Marbeau, [illegible]
Jos. [illegible]
Et à une assemblée de la Direction, tenue ce jour, M. CHAS. CAVAROC a été réélu Président, et M. J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
14 mars—[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible], Nouvelle-Orléans, [illegible] mars 1872.—[illegible] avril 1872, [illegible]
16mars—[illegible] G. W. NOTT, Secrétaire.

AVIS—[illegible] C. ZAPATA [illegible]
12 mars—[illegible] EMILE WILTZ, [illegible]

Bureau de [illegible]
A [illegible]
[illegible] V. GÉNODIAS, [illegible]

[illegible] TION OF AMERICA [illegible]
[illegible] SAMUEL FLOWER, [illegible]

Avis.
Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat, [illegible]
[illegible]

Knickerbocker Life Insurance of NEW YORK.
Bureau principal, No 161, Broadway.
Actif: plus de [illegible]
Département du Sud-Ouest—
Bureau, No 56 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
[illegible]

SALLE DE BILLARDS.
[illegible]

Aux Habitants Sucriers!
VOYEZ la Machine de A. S. TROUARD, [illegible]
[illegible]
12 mars—1m

AMUSEMENTS.

THÉATRE DE L'OPÉRA.
Dimanche, 17 mars 1872.
LA JUIVE,
Opéra en 5 actes, d'Halévy.
[illegible] à 6 heures et [illegible]
[illegible] places du dimanche.
Demain, LUNDI, 18:
DON PASQUALE.
MARDI, 19, bénéfice de Mlle LEVIELLI.
17 mars—1

THÉATRE DE L'OPÉRA.
E. CALABRESI............DIRECTEUR.
[illegible] Mars,
Grand Concert Spirituel
Donné par les ARTISTES DE L'OPÉRA,
Au Bénéfice de
La Souscription Patriotique Française pour la Libération du Territoire Français.
Sous le patronage du Comité de la Souscription.
Le programme sera publié incessamment.
Prix des places..............$2 00.
Pour la location des places, s'adresser au Bureau du Comité. 16mars—

Académie de Musique.
[illegible] Propriétaire.........DAVID BIDWELL.
[illegible] DE MADAME BANDMAN,
DAVID GARRICK ou ONLY AN ACTOR—et
THE CORSICAN BROTHERS,—drames.
Demain—NARCISSE. 17mars

Académie de Musique.
Dernière semaine de l'engagement de
M. et Mme BANDMAN.
Lundi, 18 mars, et Mardi, 19 mars.
NARCISSE,
Célèbre drame de Tom Taylor, qui a eu 200 représentations à Londres, et mille représentations dans différentes parties du monde.
Lundi, 25 mars—PERCY ROSELLE, THE BOY ACTOR. 17mars—

COUVENT DE ST. JOSEPH.
(Faubourg [illegible] coin des rues St. Philippe et Galvez.)
FOIRE
Au profit des Orphelines et de l'Education des Jeunes Filles Pauvres.
Cette Foire aura lieu à ODD FELLOWS' HALL, le LUNDI de Pâques, 1er avril. 16mars—

[illegible]
[illegible] gratis, tous les jours, de 11 heures à 1 heure, [illegible] du soir à minuit.
Tous les DIMANCHES, concerts gratis, à partir de [illegible] heures du soir.
M. [illegible] & CO., Propriétaires.

Grand Bal Paré et Masqué,
Donné par la
Société de Bienfaisance des Fils de St Louis.
A la salle STONEWALL JACKSON, rue des [illegible]
Mardi, le 19 Mars 1872.
[illegible]
17mars—[illegible]

Association de Bienfaisance des Boulangers de la Nouvelle-Orléans.
Bal Masqué et Paré,
AU TURNERS' HALL.
Le Jour de St Joseph, Mardi, 19 mars 1872.
Prix d'entrée.............$1.
[illegible]

BAL DE LA ST-JOSEPH.
[illegible]
PAR LA
Société de Bienfaisance des jeunes gens
A
Odd Fellows' Hall, le [illegible] St.-Joseph,
Le 19 mars 1872.
[illegible]
Prix du billet..........$2.00.
16 mars—[illegible]

LOTERIE.
Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
(Incorporée le [illegible])
CHAS. T. HOWARD, Président.
Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUE COMBINAISON.
[illegible]
GROS LOT.......$50,000
CLASSE [illegible]
[illegible]
—PLAN—
[illegible]
CHAS. T. HOWARD, Président.
[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer.
LE MAGASIN No. [illegible] de la rue du Canal, [illegible]
ED. F. STOCKMEYER & Co., No. 62, de la rue de l'Union.

A vendre.
Une FERME [illegible]
[illegible] C. ZAPATA, No [illegible] rue Gravier, Nlle-Orléans.

A LOUER.
La jolie maison en briques, [illegible]
THEO. DANZIGER & SON, [illegible] de la rue du Canal.

A LOUER.
La bonne maison en briques, [illegible]
THEO. DANZIGER & SON, [illegible] de la rue du Canal.

BONNE AFFAIRE.—[illegible]
VOISIN & LAVAUDAIS, [illegible]

A Vendre.
Une jolie maison de résidence, [illegible]

A LOUER.
La MAISON à étage, No [illegible], rue de Chartres, [illegible]

[illegible]

Le Docteur J. E. PEREZ,
[illegible]

[illegible]

BOWERIE VARIETY A VENDRE.
[illegible] & DONNELLY, Propriétaires.
[illegible] St.-Joseph, Nlle-Orléans.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Geary Adam vs. H. W. Kronauer.
SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2,616—[illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

James Kitchen vs. Joseph Hey.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 22,[illegible]—[illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WILLIAM McCRACKEN vs ANNA [illegible] SEVIGNES, épouse de THEODULE DROUET et son époux.
CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JAMES GARDINER vs. SERAPHIN [illegible]
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA BANQUE NATIONALE DE L'ETAT vs. JULES DE LONOPRE FITZGERALD.
SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu GEO. W. RAGAN, décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]
Un Cheval, un Buggy et des Harnais, appartenant à la dite succession.
[illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

SEULE AGENCE
DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE
Martini Sola & Co.

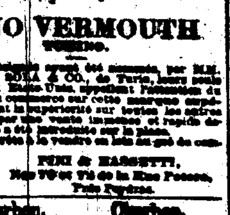

VINO VERMOUTH
TORINO.

LES soussignés sont [illegible] MARTINI SOLA & CO., de Turin, [illegible]
[illegible]
No 70 et 72 de la Rue [illegible]

Charbon. Charbon.
G. W. TUCKER,
MARCHAND EN GROS
De Charbon de Pittsburg,
No 36 rue PERDIDO, [illegible]
[illegible]

N. O. GOLD PEN FACTORY,
16—Commercial Place—16
PORTE-PLUMES [illegible]
[illegible]

MIRAMON,
[illegible]
Nos 99, 101 et 103 de la rue de Chartres,
Nlle-Orléans.
[illegible]

EMBAUMEMENTS SANS AUTOPSIE.
P. MARCHAND, Pharmacien,
Coin Marais et St-Philippe, Nouvelle-Orléans.
[illegible]
PRIX MODERÉS.
7 janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.
Installations de Magasin, Comptoirs, [illegible], Jarres en verre, Bocaux, &c., &c.
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 48 du Passage de la Bourse—LUNDI, 18 mars, à 10 heures [illegible]
Conditions—Comptant.

Diamants, montres en or et en argent, bijoux, &c.—Stock de M. J. [illegible]
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—[illegible]
Conditions—Comptant.

PAR EUGENE TOURNÉ.
Vin en barriques, Absinthe, etc.
PAR EUGENE TOURNÉ—MARDI, 19 mars, à 10 heures A. M., aux Bureaux [illegible]
25 barriques vin rouge "Bordeaux."
[illegible] absinthe "E. Pernod."
[illegible]

PAR N. VIGNIÉ.
VENTE POUR CAUSE DE DÉPART.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur, [illegible]—LUNDI, 18 mars 1872, à 10 heures A. M. [illegible]
Conditions, comptant.

Meubles, Meubles.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.—MARDI, 19 mars, à 10 heures du matin, [illegible]
Conditions—comptant.

PAR S. GUINAULT.
Vente péremptoire et sans réserve
—DE—
615 Lots de Terre situés dans le Troisième District.
PAR S. GUINAULT, encanteur—[illegible] SAMEDI, 23 mars 1872, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, sans aucune réserve—
615 lots de terre, [illegible]
Conditions—Un quart comptant et le reste payable à un crédit de 1, 2 et 3 ans [illegible]

VACHERIE.
Vente pour cause de changement d'affaires.
PAR S. GUINAULT, encanteur—[illegible] Mardi, 19 mars 1872, à 11 heures du matin, à Alger, de l'autre bord du fleuve, [illegible]
La vacherie de Jean Bellocq, qui ne se vend que pour cause de changement d'affaires.
Elle comprend—
[illegible] belles vaches laitières, plusieurs avec veaux, et la balance sur le point de vêler,
2 taureaux,
3 veaux,
1 charrette à lait, 1 dito à provisions et 1 dito à [illegible]
10 ans de son.
[illegible]

PAR M. BARNETT.
MAURICE BARNETT, Encanteur—Bureau No 60 rue St. Louis, en face l'Hôtel St-Louis, entre Royale et Chartres.
Ventes de biens-fonds, stock, [illegible]
Ventes régulières de MEUBLES, dans le Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel St-Louis, tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M.
[illegible]

Avis aux Propriétaires.
AYANT [illegible] AGENCE GÉNÉRALE DE PROPRIÉTÉS, No 70 rue Bienville, entre Royale et Bourbon, [illegible]
E. NAUTRÉ, Agent de Propriétés, No 70 rue Bienville, entre Royale et Bourbon.
Nous, soussignés, [illegible] M. E. NAUTRÉ [illegible]
H. Peychaud, [illegible]
A. Chiapella, [illegible]
[illegible]
J. Tuyes, [illegible]
J. W. Hincks, [illegible]
R. M. Davis, [illegible]
[illegible]
C. E. Girardey, [illegible]
L. Duvignaud, Juge de la 2me Cour de District,
E. Barnett, notaire public.
[illegible]

PIANOS.
J. A. PERIER.
PIANOS ET HARMONIUMS,
95............ROYALE............95
CONCURRENCE IMPOSSIBLE.
La maison J. A. PERIER vient de recevoir un choix [illegible] PIANOS [illegible] Pleyel, Wolf & Co., [illegible] Thibout & Co., et les Harmoniums [illegible] A. Debain, [illegible]

Musique. Pianos.
GRAND BAZAR.
M. ELIE,
98........RUE ROYALE........
[illegible]

Pianos, Pianos,
—ET—
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE
9 ——Rue Royale—— 9
IMPORTATEURS DE PIANOS [illegible]
PLEYEL, ERARD, HERZ, [illegible]
[illegible]

INSTITUTIONS.
INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme [illegible]
Successeur de Mme LAVILLEBEUVRE et DEBON,
[illegible]

PENSIONNAT ET EXTERNAT
PROTESTANT DE DEMOISELLES,
TENU PAR
Mesdemoiselles CHARBONNIER,
[illegible]

LE LOCQUET-LEROY,
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.
RESTE DU STOCK (en bon état) de M. Prager—sauvé à l'incendie de la rue du Canal.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alex. Levy, encanteur—Salle d'encan, No 22 de la rue de Chartres.—LUNDI, 18 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu, au magasin No 172 de la rue du Canal, le reste du stock de M. Prager—[illegible]
Conditions comptant. 10 mars

PAR G. DE FERIET.
Vente positive et sans réserve,
à l'enchère publique, du Ferry "Isaac Bowman", du moteur, et de la puissante Machine double.
PAR G. DE FERIET—JNO. G. Morrison, Encanteur—Bureau No 20 de la rue Royale. SAMEDI, 23 mars 1872, à midi, à la Bourse d'Encans St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—
Le ferry Isaac Bowman, [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17 mars

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Une agréable maison basse, en briques, No 250 de la rue Bourbon, entre les rues St. Philippe et Dumaine.
— Vente pour cause de départ.—
PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs—Bureau, No 17 de l'Exchange Place. SAMEDI, 23 mars 1872, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale [illegible]

Vente sans limite,
POUR CAUSE DE DÉPART.
La très agréable résidence située à l'angle des rues Esplanade et Derbigny, basse et à mansarde; jardin.
PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs—Bureau, No 17 de l'Exchange Place. SAMEDI, 23 mars 1872, à midi, [illegible]
[illegible]

PAR H. M. MONTGOMERY.
Meubles, Meubles.
PAR H. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu, MARDI, [illegible]
[illegible]

Au Vieux Pêcheur.
A. THEZE
138........Passage de la Bourse........138

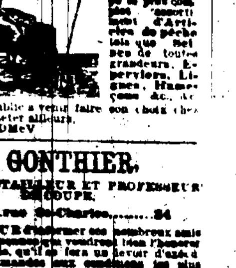

[illegible]

F. GONTHIER.
MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE.
34........rue St-Charles........34
[illegible]

LA VICTOIRE! [illegible]
La Machine à coudre
—DE—
GROVER & BAKER
[illegible]
An No 189 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.

E. DESCHAMPS,
No 26, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.
—Importateur de—
EAUX-DE-VIE et VINS français,
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS,
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.

FOURNEAU DE CUISINE.
Le "Buck Brilliant."
LE CÉLÈBRE FOURNEAU DU SUD—[illegible]
Les acheteurs sont invités à venir examiner ce fourneau avant d'en acheter un qui ne leur sera d'aucune utilité.
[illegible]
R. GERTH.
Au No. 74 de la Rue de Chartres.

[illegible]
R. GERTH, 74, Chartres.

Mme BOUMARD,
Médaille d'Or et d'Argent.

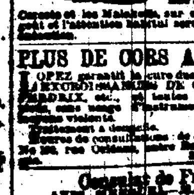

179 Rue du Canal, entre Baronne et Dryades, a l'honneur d'informer sa clientèle et toutes les dames en général, qu'elle vient de recevoir les marchandises choisies et commandées par elle-même, à Paris, comprenant un magnifique assortiment de Corsets, Hoop skirts, Tournures, [illegible]
[illegible]

PLUS DE CORS AUX PIEDS
LOPEZ garantit la cure des CORS, OGNONS, [illegible]
[illegible]

Consulat de France.
AVIS [illegible]
[illegible]